



JUN 21 2016

Ottawa, Canada K1A 0C5

Quote: 220491

JUN 16 2016

Mr. Jan Slomp  
President  
National Farmers Union  
2717 Wentz Avenue  
Saskatoon, Saskatchewan S7K 4B6

Dear Mr. Slomp:

I am writing in response to your correspondence of April 20, 2016, which was sent on behalf of several organizations, regarding genetically modified (GM) alfalfa in Canada. I appreciate the opportunity to respond.

Canada has a strong reputation as a producer of some of the highest quality forage products in the world. Canada's alfalfa and timothy hay industry is well known for producing processed and non-processed products which provide a high protein source for growth, reproduction and lactation in livestock. It also ranks in the world's top five largest exporters of alfalfa products, including alfalfa hay, pellets and cubes.

As you know, Canada considers issues of food safety to be of the utmost importance and has one of the most rigorous regulatory systems in the world. The safety assessment for the environmental release of GM plants is conducted by the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) under the authority of the *Seeds Act* and *Seeds Regulations*. This legislation enables the protection of Canada's environment and plant resource base. Socio-economic factors, including the impact on trade of authorizing the release of a GM plant, are not a consideration of environmental safety assessments, as this is outside of the legal authority of the *Seeds Act* and *Seeds Regulations*. The legislation does not provide any legal authority to constrain the commercial release of a compliant product.

As noted in my letter of April 22, 2016, once a GM crop has been authorized for environmental release and obtained other appropriate regulatory approvals, including variety registration where applicable (e.g. for alfalfa), it is considered to be like any other commodity crop.

.../2

The Government of Canada is committed to upholding health and safety and does not advocate for, or against, individual safe technologies or products. It is through this approach that the Canadian agriculture and agri-food system is able to support the variety of production methods used to supply the vast number of different products demanded by Canadian consumers.

I am very pleased to see that industry has engaged with producers to establish coexistence strategies; coexistence plans establish guidelines and best management practices that, when followed, allow crop producers to successfully establish and/or maintain the production systems that best serve their operations and markets. I understand the Canadian Seed Trade Association (CSTA) has been working closely with the industry and has developed a framework that guides the implementation of stewardship and best management practices to be employed in order for the three production systems (organic, conventional and biotechnology-based) to successfully coexist.

On October 2012, the CSTA held a workshop intended to give farmers choices of production techniques when serving their markets; the workshop has resulted in the completion of a coexistence plan for alfalfa hay in Eastern Canada that seeks to prepare farmers for the arrival of GM alfalfa in Canada, and to establish a set of best management practices to allow GM alfalfa hay production systems to be successful and coexist with non-GM alfalfa production systems. For more information on the industry coexistence initiatives, please follow this link to the CSTA website, at <http://cdnseed.org/facilitating-choice-through-coexistence>.

The Government encourages all members of the value chain to engage in active dialogue in considering the economic risks and opportunities of commercializing new GM crops and in determining the best path forward for the coexistence of conventional, biotechnology-based and organic production systems. The Government will continue to support all production systems, from organic to biotechnology-based, in a manner that maintains a climate for innovation, protects markets and addresses consumer concerns.

Again, thank you for writing.

Sincerely,

A handwritten signature in blue ink that reads "Lawrence MacAulay". The signature is written in a cursive style with a large initial "L" and "M".

Lawrence MacAulay, PC, MP



JUN 16 2016

Référence à rappeler : 220491

Monsieur Jan Slomp  
Président  
L'Union nationale des fermiers  
2717, avenue Wentz  
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 4B6

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 20 avril dernier, que vous m'avez fait parvenir au nom de plusieurs organismes, au sujet de la luzerne génétiquement modifiée (GM) au Canada. Je suis heureux de vous faire part de ce qui suit.

Le Canada s'est forgé une solide réputation en tant que producteur de certains des meilleurs produits fourragers au monde. L'industrie canadienne de la luzerne et de la phléole des prés est réputée pour ses produits transformés et non transformés, qui constituent une source élevée de protéines pour la croissance, la reproduction et l'allaitement des animaux d'élevage. De plus, elle se classe parmi les cinq principaux exportateurs mondiaux de produits de luzerne, comme le foin, les granulés et les cubes de luzerne.

Comme vous le savez, les questions de salubrité des aliments revêtent une importance capitale pour le Canada. C'est pourquoi il a l'un des systèmes de réglementation les plus rigoureux au monde. Les évaluations des risques reliés à la dissémination de plantes génétiquement modifiées dans l'environnement sont effectuées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments en vertu de la *Loi sur les semences* et du *Règlement sur les semences*. Ces derniers permettent de protéger l'environnement et les ressources végétales du Canada. Les facteurs socio-économiques, y compris les effets sur les échanges commerciaux de l'autorisation de la dissémination de plantes génétiquement modifiées, ne sont pas considérés dans le cadre du processus d'évaluation des risques pour l'environnement, ces facteurs étant hors du champ d'application de la *Loi sur les semences* et du *Règlement sur les semences*. La *Loi* n'a aucun pouvoir juridique en ce qui a trait à l'interdiction de la dissémination d'un produit conforme à des fins commerciales.

Comme je vous l'ai mentionné dans ma lettre du 22 avril dernier, une fois que la dissémination dans l'environnement d'une culture GM a été autorisée et que les autres approbations réglementaires pertinentes, dont, s'il y a lieu, l'enregistrement de la variété (par ex. la luzerne), ont été obtenues, la culture est traitée comme toutes les autres.

.../2

Le gouvernement du Canada est déterminé à préserver la santé et à assurer la sécurité, et il n'est nullement pour ou contre les technologies ou produits individuels sécuritaires. C'est grâce à cette approche que le système agricole et agroalimentaire du Canada peut soutenir différents systèmes de production, lesquels fournissent les nombreux et divers produits demandés par les consommateurs canadiens.

Je suis heureux de voir que l'industrie collabore avec les producteurs pour établir des stratégies de coexistence. Les plans de coexistence fournissent des lignes directrices et des pratiques exemplaires qui, lorsqu'elles sont appliquées, permettent aux cultivateurs d'instaurer ou de maintenir avec succès les systèmes de production qui leur offrent le plus d'avantages au chapitre des activités de leurs entreprises et des marchés qu'ils desservent. Je crois comprendre que l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS) travaille en étroite collaboration avec l'industrie afin d'élaborer un cadre qui orientera la mise en œuvre des programmes d'intendance et des pratiques de gestion bénéfiques nécessaires à la coexistence des trois systèmes de production (biologique, conventionnel et biotechnologique).

En octobre 2012, l'ACCS a tenu un atelier destiné à aider les producteurs agricoles à faire des choix de techniques de production selon leurs marchés; l'atelier a donné lieu à un plan de coexistence pour le foin de luzerne dans l'Est du Canada qui vise à préparer les agriculteurs à l'arrivée de la luzerne génétiquement modifiée au Canada. Il vise aussi à établir un ensemble de pratiques de gestion bénéfiques assurant le succès des systèmes de production du foin de luzerne génétiquement modifié et leur coexistence avec les systèmes de production de foin de luzerne non génétiquement modifié. Pour obtenir plus de renseignements sur les initiatives de coexistence de l'industrie, veuillez consulter le site de l'ACCS à <http://cdnseed.org/facilitating-choice-through-coexistence> (en anglais seulement).

Le gouvernement invite tous les membres de la chaîne de valeur à engager un dialogue actif au moment de considérer les risques économiques et les débouchés liés à la commercialisation de cultures nouvelles GM et de déterminer la meilleure marche à suivre pour veiller à la coexistence des systèmes qui suivent les principes de production biologique, fondée sur la biotechnologie et conventionnelle. Le gouvernement continuera à appuyer tous les systèmes de production, qu'ils soient biologiques ou fondés sur la biotechnologie, de manière à préserver un climat propice à l'innovation, à protéger les marchés et à apaiser les préoccupations des consommateurs.

Je vous remercie de nouveau d'avoir écrit et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Lawrence MacAulay, PC, MP